

— Quelles sont actuellement dans l'Église catholique les personnes excommuniées nommément ? Je vais en dresser une liste dont je garantis l'exactitude positive, en ce sens que toutes les personnes comprises sont nommément excommuniées, mais je n'affirmerais point n'avoir oublié aucun nom.

— Outre l'abbé Loisy, nous avons à la date du 5 décembre 1906 le prêtre polonais Jean Kowalski et la fondatrice de la secte des Mariavites en Pologne, Marie-François Kozłowska. De plus, le diocèse de Plock donne dans son *schematismus* les noms de six prêtres qui ont été frappés de cette excommunication majeure, probablement par suite de leur adhésion à la secte des Mariavites. Nous trouvons encore les noms du soi-disant évêque de Miraglia et de l'ex-abbé Villate, qui n'est peut-être pas même prêtre, en tout cas, ne prouvera jamais avoir reçu valablement la consécration épiscopale. Il y a encore l'archevêque janséniste d'Utrecht, qui à chaque élection nouvelle envoie au pape des lettres de communion et en reçoit régulièrement l'excommunication nominative. Voilà, je crois, tous ceux qui actuellement sont frappés de cette censure nominative, qui lie à la fois et l'excommunié et les fidèles, à qui il est fait défense de communiquer, même dans les choses civiles, avec l'excommunié.

— Mais qu'en sera-t-il de l'abbé Loisy, qui s'est retiré sur la paroisse de Ceffonds où il prodigue ses soins à l'élevage de la volaille et donne sur ce point aux cultivateurs des conseils très appréciés, paraît-il. Je ne crois pas qu'il ose se présenter à l'église ; dans ce cas, le prêtre saurait ce qu'il a à faire et a reçu des instructions de son évêque.

— Et en présence de cet acte si grave de l'autorité ecclésiastique qui a voulu conserver notre foi, nous devons d'abord remercier Dieu de ce que le pape garde si soigneusement ce